

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

25 Juin 2018

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres présents :

Mesdames Valérie COLIN, Brigitte HIEGEL, Joëlle MONLOUIS

Messieurs Ahmed BOUAJAJ, François CHARRASSE, Philippe COLLOT, Philippe COUCHOUX, Claude DELFORGE, Bruno FOUCHET, Nasser GAMMOUDI, Gilbert MATHIEU, Jean-Pierre MEURILLON, François THISSERANT, Daniel VOISIN

Assistent avec voix délibérative (en application des dispositions de l'article 25.3 des Statuts de la Ligue) :

Messieurs Bernard DELORME (membre du Bureau du Comité Directeur du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (membre du Bureau du Comité Directeur du District du VAL DE MARNE, dûment mandaté par son Président)

Procuration donnée (en application des dispositions de l'article 25.3 des Statuts de la Ligue) :

Madame Christine AUBERE a donné procuration à Monsieur Ahmed BOUAJAJ

Assistent :

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)

Messieurs Patrick LHERMITE (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Absents :

Mesdames Christine AUBERE (excusée), Stéphanie FRAPPART (excusée), Ghislaine YESLI KERRAD (excusée)

Messieurs François CHARRASSE (excusé), Frédéric CHEVIT (excusé), Jean-Claude DAIX (excusé), Thierry MERCIER (excusé), Rosan ROYAN (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 04 JUIN 2018

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité,

Après avoir pris connaissance en séance de la proposition de modification formulée par M. MEURILLON,

Adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion plénière du 04 Juin 2018 en y intégrant la modification proposée.

LE CALENDRIER SPORTIF GENERAL 2018/2019

Le Comité,

Après avoir pris connaissance dans le détail du projet de Calendrier Sportif Général 2018/2019, réalisé en concertation avec les Commissions d'Organisation compétentes, pour :

- . Les compétitions de Football d'Entreprise et du Critérium du Samedi Après-midi,
- . La Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Inter-DOM,

Entérine à l'unanimité les projets présentés (cf. annexes 1 et 2).

CLASSEMENTS SPORTIFS 2017/2018

Le Comité entérine l'ensemble des classements sportifs de la saison 2017/2018 (cf. annexe 3) sous réserve des procédures en cours et du respect des dispositions de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F..

COMPOSITION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2018/2019

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des propositions des Commissions d'Organisation quant à la composition des groupes 2018/2019 des Championnats Régionaux, lesquelles propositions tiennent compte de :

- . Les désidératas des clubs présentés dans les délais,
- . Les problèmes disciplinaires entre clubs (tant au niveau régional que départemental et ce, au travers des échanges entre la C.R.P.M.E. et les C.D.P.M.E.),
- . Les distances à parcourir par les clubs,

Et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants et des équipes « réserves » au sein d'une même division.

Adopte à l'unanimité, sous réserve des éventuelles procédures en cours et du respect des dispositions prévues à l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F., la composition des groupes 2018/2019 des Championnats Régionaux suivants :

- . Seniors (cf. composition en pièce jointe)

Etant précisé que la proposition de composition du groupe du Championnat National 3 de la Ligue est transmise au Bureau Exécutif de la L.F.A. pour validation.

- . U19 (cf. composition en pièce jointe)
- . U17 (cf. composition en pièce jointe)
- . U16 (cf. composition en pièce jointe)
- . U15 (cf. composition en pièce jointe)
- . U14 (cf. composition en pièce jointe)
- . Seniors C.D.M. (cf. composition en pièce jointe)
- . Anciens (cf. composition en pièce jointe)
- . Féminines Seniors (cf. composition en pièce jointe).

VALIDATION DE LA COMPOSITION DU CRITERIUM REGIONAL U13 2018/2019

Un rappel des principes conduisant à la composition du Critérium Régional U13 est effectué :

- . Positionnement par la Ligue des clubs sur le niveau Elite (24 clubs) et ce, en fonction des critères retenus ;
- . Le cas échéant, positionnement par la Ligue sur le niveau Espoir des clubs répondant aux critères du niveau Elite mais ne pouvant, faute de places, être intégrés dans ce dernier niveau.

. Positionnement par le District des clubs sur le niveau Espoir en fonction du nombre de places restantes.

En l'absence des retours des Districts de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE dans le délai imparti, le positionnement des clubs desdits Districts sur le niveau Espoir est effectué en séance par le présent Comité.

Le Président observe que chaque saison, il y a des difficultés pour obtenir, en amont de la réunion du Comité de Direction de Ligue, les réponses de l'ensemble des Districts quant au positionnement des clubs sur le niveau Espoir du Critérium Régional U13 et ce, alors même que le calendrier relatif à la validation de la composition dudit Critérium est identique depuis plusieurs saisons ; à ce titre, il précise qu'une réflexion va être menée afin que la composition de cette épreuve, organisée par la Ligue, soit uniquement décidée au niveau de la Ligue.

. Positionnement par le District des clubs non retenus dans le Critérium Régional sur le Critérium Départemental, étant observé que tous les Districts organisent cette épreuve.

. L'engagement du club dans le Critérium Régional n'est valable que pour une saison.

. Nouveauté pour 2018/2019 : l'engagement dans ce Critérium Régional U13 implique obligatoirement l'engagement d'une équipe U12 qui disputera ses rencontres selon le même calendrier que l'équipe U13.

Le Comité,

Après avoir entendu les explications du Directeur Technique Régional quant à la composition proposée,

Après discussions, entérine à l'unanimité la composition suivante des niveaux Elite et Espoir du Critérium Régional U13/U12 – saison 2018/2019 :

NIVEAU ELITE	
Districts	clubs
77	TORCY PARIS VALLEE DE LA MARNE FOOTBALL U.S
77	SENART MOISSY
78	PARIS SAINT GERMAIN FC
78	MANTOIS FC 78
91	BRETIGNY CS
91	EVRY FC
91	FLEURY FC 91
92	RACING COLOMBES 92
92	MONTROUGE FC
92	BOULOGNE BILLANCOURT AC
92	ISSY LES MOULINEAUX FC
93	RED STAR FC
93	DRANCY JA
93	BLANC MESNIL SF
93	BONDY AS

94	CENTRE FORMATION FOOT. PARIS
94	CRETEIL LUSITANOS US
94	PARIS FC
94	US VILLEJUIF
94	RC JOINVILLE
95	ENT. SANNOIS ST GRATIEN (517328)
95	ARGENTEUIL RFC (590534)
95	SAINT OUEN L'AUMONE AS (518488)
95	CERGY PONTOISE FC (551988)

NIVEAU ESPOIR

77	CS MEAUX AC.	92	RUEIL MALMAISON FC
77	UMS PONTAULT COMBAULT	92	CLICHY USA
77	CHAMPS SUR MARNE AS	92	NANTERRE ES
77	ROISSY EN BRIE US	92	ASNIERES FC
77	VILLEPARISIS USM	92	ANTONY SF
77	LE MEE SPORTS	92	BAGNEUX COM
77	MELUN FC	93	AUBERVILLIERS JS
77	SAVIGNY LE TEMPLE FC	93	ESPERANCE AULNAYSIEENNE
77	RC PAYS DE FONTAINEBLEAU	93	EPINAY ACADEMIE
78	TRAPPES ES	93	TREMBLAY FC
78	HOUILLES AC	93	MONTFERMEIL FC
78	VERSAILLES FC	93	LES LILAS FC
78	POISSY AS	93	NEUILLY SUR MARNE SFC
78	GUYANCOURT SQY ES	94	VINCENNOIS CO
78	CONFLANS FC	94	MAISONS ALFORT FC
78	FO PLAISIROIS	94	LUSITANOS SAINT-MAUR US
91	VIRY CHATILLON ES	94	PARIS UNIVERSITE CLUB
91	PALAISEAU US	94	GOBELINS FC
91	ULIS CO	95	BEZONS USO
91	RIS ORANGIS US	95	ARGENTEUIL FC
91	MASSY FC 91	95	SAINT-BRICE FC

91	ETAMPES FC		SARCELLES AAS
92	MEUDON AS		GARGES FCM
92	LA GARENNE COLOMBES AF		FRANCONVILLE FC

PROPOSITION DE REFORTE DES CHAMPIONNATS REGIONAUX DE JEUNES

Le Comité

Après avoir pris acte de la décision de l'Assemblée Fédérale du 02 Juin 2018 relative aux modifications au Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes, et au terme de laquelle les Ligues Régionales doivent mettre en place des Championnats U16 et U18 à compter de la saison 2019/2020, le nouveau Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes prévoyant que ce sont les clubs issus des Championnats Régionaux U16 et U18 qui accèdent respectivement au Championnat National U17 et au Championnat National U19,

Après avoir regretté que ce projet fédéral ait été validé par différentes instances de la F.F.F. sans véritable réflexion sur les conséquences sur les Championnats de Jeunes organisés par les Ligues et Districts,

Après discussions,

Adopte à l'unanimité les dispositions suivantes, lesquelles sont applicables à l'issue de la saison 2018/2019 :

La structure des Championnats

	<u>2018/2019</u>	<u>Inter saison</u>	<u>2019/2020</u>
Le Championnat U19 devient le Championnat U18 Ligue et Districts	Compétitions U19 ouvertes aux licenciés : U19, U18, et U17 sauf si interdit médicalement 6 U20 en compétition départementale	Tous les clubs du Championnat U19 intègrent le Championnat U18 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U18 ouvertes aux licenciés : U18, U17 et U16 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U17 devient le Championnat U16 Ligue et Districts	Compétitions U17 ouvertes aux licenciés : U17, U16, et U15 sauf si interdit médicalement	Tous les clubs du Championnat U17 intègrent le Championnat U16 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U16 ouvertes aux licenciés : U16, U15 et U14 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U15 devient le Championnat U14 Ligue / Districts	Compétitions U15 ouvertes aux licenciés : U15, U14, et U13 sauf si interdit médicalement (dans la limite de 3 max)	Tous les clubs du Championnat U15 intègrent le Championnat U14 en conservant les niveaux hiérarchiques acquis à l'issue de la saison 2018/2019	Compétitions U14 ouvertes aux licenciés : U14 - U13
Le Championnat U16 Régional devient le Championnat U17 Régional	Compétitions U16 ouvertes aux licenciés : U16 - U15 sauf si interdit médicalement	Composition du Championnat U17 Régional conformément au Règlement du Championnat U16 Régional 2018/2019	Compétitions U17 ouvertes aux licenciés : U17 - U16 sauf si interdit médicalement
Le Championnat U14 Régional devient le Championnat U15 Régional	Compétitions U14 ouvertes aux licenciés : U14 - U13 sauf si interdit médicalement	Tous les clubs du Championnat U14 Régional intègrent le Championnat U15 Régional sauf le dernier de chaque poule	Compétitions U15 ouvertes aux licenciés : U15 - U14 sauf si interdit médicalement

L'obligation d'engagement d'équipes de jeunes pour les clubs du Championnat Seniors Libres

Article 11.1 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.

Les équipes de jeunes obligatoires pour les clubs du Championnat Seniors Libres (du R1 à la D1) :

<u>2018/2019</u>	<u>2019/2020</u>
1 U19 / 1 U17 / 1 U15	1 U18 / 1 U16 / 1 U14
2 Foot à effectif réduit	2 Foot à effectif réduit

A partir du Championnat Seniors de Départemental 2, les obligations sont spécifiques à chaque District.

NB : aujourd'hui, les clubs du Championnat U17 de R1 ont l'obligation d'engager une équipe U16.

A compter de la saison 2019/2020, les clubs du Championnat U16 de R1 auront donc l'obligation d'engager une équipe dans le Championnat Régional U15.

M. MEURILLON fait observer que le Championnat U14 sera ouvert à deux catégories d'âge (U14 et U13) alors que le Championnat qu'il remplace (le Championnat U15) est ouvert à trois catégories d'âge (U15, U14 et U13), et s'interroge sur les conséquences futures de l'organisation d'un Championnat U14 sur le Critérium U13.

Le Président précise que le présent projet répond à une demande urgente et qu'il conviendra de procéder à des ajustements en fonction de l'évolution constatée des pratiquants.

Il est par ailleurs précisé qu'un projet de modifications des obligations d'encadrement technique des équipes sera présenté lors d'une prochaine réunion du présent Comité en vue de l'Assemblée Générale de la Ligue du 03 Novembre 2018.

NOMINATION DES COMMISSIONS REGIONALES

Commissions d'Organisation (Section des Compétitions du Dimanche, Section Football Féminin et Commission Régionale Futsal, Commission Régionale Technique)

Le Comité décide de proroger le mandat des Commissions Régionales susvisées jusqu'à sa prochaine réunion plénière.

Commission de Surveillance des Opérations Electorales / Commission Régionale de Féminisation / Commission Régionale de Labellisation

La composition des Commissions Régionales susvisées sera adoptée lors de la réunion plénière du présent Comité du mois de Septembre 2018.

Dans cette perspective, il est demandé aux Districts de communiquer les noms de leurs représentants (un élu et un technicien) au sein de la Commission Régionale de Labellisation (application de l'article 6 du Règlement du Label Jeunes) et ce, au plus tard le 10 Septembre 2018.

Les autres Commissions Régionales

Le Comité prend connaissance des propositions de composition des différentes Commissions Régionales dont les membres sont nommés pour une saison, et les entérine à l'unanimité.

La composition des Commissions Régionales sera mise à jour sur le site Internet de la Ligue.

Commission Régionale de Discipline

Le Comité est informé de la cessation d'activité de MM. Jean AUDIER, Moussa DIOP et Jean-Pierre SABANI, et ce, à l'issue de la présente saison,

Prend acte de leur empêchement définitif,

Et, en application des dispositions du Règlement Disciplinaire, désigne M. Maxime MARCELLI en qualité de membre de la Commission Régionale de Discipline à compter du 1^{er} Juillet 2018 et pour la durée du mandat restant à courir.

Il est par ailleurs précisé que deux autres membres pourront être nommés ultérieurement pour compléter la composition de ladite Commission.

Commission Régionale d'Appel

Le Comité est informé de la cessation d'activité de MM. Pierre BRENNE, Alain DUPRE, Stéphane GUILLOT et Jean-Pierre SIMON et ce, à l'issue de la présente saison,

Prend acte de leur empêchement définitif,

Et, en application des dispositions du Règlement Disciplinaire, désigne MM. Gilbert LANOIX, Christophe LAQUERRIERE, Hervé LE DREFF et Jean-Marc PRIGENT en qualité de membres de la Commission Régionale d'Appel à compter du 1^{er} Juillet 2018 et pour la durée du mandat restant à courir.

ANIMATIONS COUPE DU MONDE FEMININE 2019

Le Comité entérine le projet de Règlement de la phase départementale de la « PARIS LADIES CUP 2019 » (cf. annexe 4).

Le Président informe le Comité que bien qu'il s'agisse d'une Coupe du Monde, l'accompagnement des partenaires devait être moins important que lors de la PARIS EUROPEAN CUP, organisé dans le cadre de l'EURO 2016.

Il précise par ailleurs qu'un point de l'organisation du tournoi des sélections nationales sera effectué à la rentrée.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

*** Point sur les demandes de licences 2018/2019**

Il est préalablement rappelé que l'ouverture de la saisie des demandes de licences 2018/2019 a été fixée par la F.F.F. le 05 Juin 2018.

Le Comité prend connaissance de l'état des demandes de licences saisies par les clubs ; ainsi, au 25 Juin 2018, 11 570 demandes de licences ont été saisies par les clubs via le logiciel fédéral Footclubs ; ces demandes se répartissent comme suit :

. 9 332 demandes de licences « Renouvellement » (dont 3 249 demandes incomplètes – le club a saisi la demande mais n'a pas transmis la ou les pièces correspondantes)

. 910 demandes de nouvelles licences (dont 409 incomplètes)

. 1 328 demandes de changements de club (dont 390 incomplètes)

Il est par ailleurs rappelé que :

- . Au 28 Juin 2017, 14 111 demandes de licences avaient été saisies par les clubs
- . Au 28 Juin 2016, 15 022 demandes de licences avaient été saisies par les clubs
- . Au 29 Juin 2015, 12 099 demandes de licences avaient été saisies par les clubs

Le Comité relève enfin que malgré le changement de prestataire (prestataire privé au lieu des services postaux), des problèmes d'acheminement des formulaires dans les clubs ont encore eu lieu cette saison. Une analyse précise doit être effectuée afin qu'une position soit prise sur la reconduction du dispositif d'édition papier et d'envoi des formulaires.

Etant rappelé que les bordereaux 2018/2019 ont été mis à la disposition des clubs, de manière dématérialisée, depuis la fin de la semaine 21.

* Retour sur les manifestations de fin de saison

Le Comité revient sur les différentes manifestations qui se sont déroulées en cette fin de saison 2017/201778 :

. Les 09 et 10 Juin 2018 à Rueil Malmaison : Finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF Libres

Le Comité prend connaissance du palmarès de ces Finales :

- U16 Féminines : PARIS SAINT-GERMAIN FC
- U19 Féminines : VGA ST MAUR FF
- Seniors Féminines : ISSY FOOT FEMININ
- U14 : JA DRANCY
- U15 : ACBB
- U16 : C.F.F. PARIS
- U17 : MONTFERMEIL FC
- U19 : MANTOIS FC 78

. Les 09, 10 et 11 Juin 2018 à Sèvres et à Antony : Finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF Loisir et ANAF

Le Comité prend connaissance du palmarès de ces Finales :

- Challenge du Fair-play: SEVRES FC 92
- Coupe Football Loisir du Samedi : MEDIA FC
- Coupe Supporters / Bariani : ESSEC COLLEGUES
- Coupe Loisir Lundi soir : SEVRES FC 92
- ANAF : GOBELINS FC

. Le 11 Juin 2018 à Paris : Finale du Championnat de R2 de Football d'Entreprise du Samedi Après-midi :

Vainqueur : COMMUNAUX MAISONS ALFORT

. Les 17 et 18 Juin 2018 à Saint-Brice : Finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF de Foot Entreprise et Critérium et du Dimanche Matin (CDM et Anciens)

Le Comité prend connaissance du palmarès de ces Finales :

- Challenge Valentine : METRO 93 B4
- Challenge NMPP : ING SPORTS
- Coupe Saintot : PHILIPPE GARNIER
- Coupe Mathieu : ATSACAF PARIS
- Challenge Jean Restlé : AIR FRANCE ROISSY
- Coupe Mouminoux : BRETONS DE PARIS US
- C.D.M. : PARIS SAINT-GERMAIN FC
- Anciens : CLICHY VETERANS

Le Président précise qu'une réflexion sur une refonte des Coupes de Foot Entreprise et Critérium va être menée.

. Le 20 Juin 2018 à Thorigny : Finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Inter-DOM
Vainqueur : FLAMBOYANTS VILLEPINTE

Au-delà des résultats de ces différentes Finales, le Comité relève l'excellent état d'esprit dans lequel elles se sont déroulées.

Des remerciements sont adressés aux clubs supports pour leur implication dans l'organisation de ces Finales et aux municipalités concernées pour le prêt des installations.

. Le 16 Juin 2018 à Melun : Rassemblement Régional U11.

. Le 23 Juin 2018 à Morfondé : Rassemblement Régional FilloFoot.

* Retour sur la réunion F.F.F. - Ligue - Districts sur la création du District Parisien

Le Comité est informé de l'organisation, le 12 Juin dernier au siège de la F.F.F., d'une réunion F.F.F. - Ligue – Districts sur la création du District Parisien.

Etaient présents à cette réunion :

. Pour la F.F.F. : MM. SAMSONOFF, LAPEYRE et CAYOL ;

. Pour la Ligue : MM. BOUAJAJ et BIRON

. Pour les Présidents de District : MM. MEURILLON, THISSERANT, CHARRASSE, GAMMOUDI et MERCIER

Divers sujets tels que le calendrier, la compensation financière pour les Districts directement impactés par la création du District Parisien, etc. y ont été abordés.

M. THISSERANT se réjouit de constater que la F.F.F. et la Ligue ont une position commune sur ce dossier.

M. MEURILLON fait observer que les représentants du Comité Départemental de Paris de Football (C.D.P.F.) pensent que du fait du jugement de la Cour d'Appel de Versailles, le C.D.P.F. est devenu le District Parisien, ce qui constitue manifestement une mauvaise lecture de la situation.

Le Président informe le Comité de l'organisation par le C.D.P.F. d'une réunion d'informations, en présence de la Mairie de Paris, sur la création du District Parisien et ce, alors même que le processus de création dudit District relève des prérogatives de la F.F.F. et qu'à ce jour, aucune information précise ne peut être donnée aux clubs.

Après avoir donné des précisions sur le processus de création, le Président informe le Comité qu'une réunion d'informations des clubs sera organisée fin Septembre/début Octobre 2018 au siège de la Ligue.

Le Président rappelle enfin que l'utilisation de la messagerie officielle des clubs (@lpiff.fr) est du ressort exclusif de la Ligue, propriétaire desdites adresses de messagerie.

* Litige RELAIS CREOLE AUBERVILLIERS c/ F.F.F.

Le Comité,

Après rappel des faits et de la procédure,

Lecture faite de la proposition de conciliation formulée dans le cadre du litige opposant le club de RELAIS CREOLE AUBERVILLIERS (Championnat Seniors du Dimanche Matin de R3) à la F.F.F.,

Emet un avis défavorable à l'acceptation de ladite proposition de conciliation.

* Retour sur la réflexion relative à la création d'un Critérium Futsal U15

A la suite de pratiques organisées par les clubs sur un Critérium U15 Futsal, une réflexion a été menée afin de proposer une offre de pratique dans cette catégorie au niveau régional et/ou départemental.

A la suite de réunions de l'Equipe Technique Régional et de réunions avec les clubs, il est proposé que cette offre de pratique soit organisée au niveau des Districts et ce, afin de favoriser la proximité.

Le Président précise qu'une réflexion va être menée afin d'accompagner les Districts impliqués dans l'organisation d'un Critérium Futsal U15.

* Information Assemblée Générale Ligue de novembre 2018

Le Comité,

Après avoir relevé que l'Assemblée Fédérale d'hiver est programmée le Samedi 08 Décembre 2018,

Rappelé que conformément aux dispositions des Statuts de la F.F.F., l'Assemblée Générale de la Ligue au cours de laquelle il est procédé à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales, doit avoir lieu au plus tard 30 jours avant l'Assemblée Fédérale d'hiver,

Fixe l'Assemblée Générale de la Ligue le Samedi 03 Novembre 2018.

Compte tenu des délais statutaires et organisationnels, deux réunions plénières du Comité auront donc lieu au mois d'Octobre 2018.

* Retour sur les rendez-vous du Président

Le Président fait un point sur ses différents rendez-vous et autres réunions touchant à la Vie de la Ligue :

- . 08.06 : Assemblée Générale du District du VAL-D'OISE
- . 09.06 : Inauguration du nouveau siège de la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES (Tola Vologe)
- . 09 et 10.06 : Finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF Libres
- . 12.06 : Rendez-vous avec M. David ASSOULINE, Sénateur
- . 15.06 : Dîner des Commissions du District du VAL D'OISE
- . 19.06 : Rendez-vous avec Bernard JOANNIN – Intersport (reconduction du partenariat)
- . 20.06 : Finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF Inter-DOM à Thorigny
- . 23.06 : Rassemblement Régional FilloFoot à Morfondé

* Mouvements dans les clubs

Le Comité entérine les mouvements dans les clubs suivants :

Affiliations

Clubs Libres

ATHLETIC CLUB MANTAIS (78) - *Championnat Seniors DAM*

FOOTBALL CLUB OISSERY (77) - *Football d'Animation*

JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES (92) – *Football d'Animation - U15*

LUT'S FOOT LOISIRS (94) - *Championnat Seniors DAM*

NOYERS FOOTBALL CLUB (94) - *Championnat Seniors DAM*

NOUVELLE UNION SPORTIVE ORVANNAISE FOOT (77) - *CDM*

Clubs Futsal

ASSOCIATION DE FOOT SALLE DE VAUREAL (95) - *Championnat Futsal Seniors*

FOOT INDOOR LOISIR (95) - *Futsal U13*

FUTSAL BAGNEUX ACADEMY (92) - *Futsal U13*

582 553 : VSG FUTSAL (94) - *Championnat Futsal Seniors*

Reprises d'activité

Club Libre

531 084 : TREMBLAY SUR MAULDRE F.C. (78) - *Championnat des ANCIENS*

Club Futsal

582 473 : NOISIEL FUTSAL ACADEMY - *U15 Futsal*

Changements de titre

Club Libre

546 942 : OLYMPIQUE DE PANTIN (93)

Ancien titre : OFC DE PANTIN

(sous réserve de réception du récépissé de préfecture de changement de titre)

Le Comité relève que ce changement de titre entraîne de facto l'annulation du projet de fusion entre PANTIN FC (590 267) et OFC DE PANTIN (546 942) (Comité de Direction du 30.04.2018).

Club Futsal

580 838 : BRETIGNY VIRY FUTSAL (91)

Ancien titre : NEW TEAM 91 FUTSAL

(sous réserve de réception du récépissé de préfecture de changement de titre)

Inactivités totales pour 2018/2019 (1ère saison)

Club Libre

553 168 : ORMOY FOOT (91)

Club Football Entreprise

604 938 : FRANPRIX A.S. (94)

Inactivités partielles

Clubs Libres

513 940 : CHEMINOTS CHAMBLY C.O. (95) - *Catégories SENIORS et VETERANS*

550 640 : LAINVILLOIS F.C. (78) - *Catégorie SENIORS*

Club Football Entreprise

610 288 : SNECMA VILLAROCHE (77) - *Catégorie SENIORS FUTSAL*

Cessations définitives d'activité

Clubs Libres

533 684 : SIVRY COUNTRY U.S. (77)

581 010 : NOISY FOOT ACADEMIE (77)

Club Futsal

850 411 : NEUILLY SUR MARNE FUTSAL A.C. (93)

Clubs Entreprise

607 162 : ASPTT SARCELLES (95)

614 070 : LIONCEAUX PEUGEOT PSA (92)

690 503 : US METRO 93/B4 (93)

Suite à la cessation définitive d'activité de la Section US METRO 93/B4 (690 503), le Comité décide que le club « mère », l'US METRO TRANSPORT PARIS (690 500), récupère les places acquises par les équipes de ladite Section à l'issue de la saison 2017/2018.

* Demandes de déplacement à l'étranger

Le Comité,

Vu les dispositions de l'article 179 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Sous réserve que les équipes concernées n'aient pas de rencontres officielles programmées à ces dates, le Comité autorise le déplacement de :

. PARIS SAINT-GERMAIN FC (500 247) : U12 du 14 au 16 Septembre 2018 en Italie (Alta Cup)

. AS COURNEUVIENNE (500 653) : U13 – U15 : du 02 au 06 Juillet 2018 à Barcelone (Espagne)

. FC THIAIS (512 963) : U10 – U11 : du 1^{er} au 07 Juillet 2018 à Estoril (Portugal)

. BONDOUFLE AC (528 130) : U12 – U13 : du 02 au 06 Juillet 2018 à Barcelone (Espagne)

. AS FRANCILIENNE LE PERREUX (540 651) : U15 : du 08 au 14 Juillet 2018 à Helsinki (Finlande) et du 15 au 21 Juillet 2018 à Göteborg (Suède)

. FC SAINT-CLOUD (500 622) : U15 – U17 : du 13 au 22 Juillet 2018 à Göteborg (Suède)

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* La formation des éducateurs

- Titres à Finalité Professionnelle

. Organisation des épreuves de rattrapage pour les formations au Brevet d'Entraîneur de Football et au Brevet de Moniteur de Football :

* Les 14 et 15 Juin 2018 au CDFAS d'Eaubonne et en structure

* Du 18 au 20 Juin 2018 au CDFAS d'Eaubonne et en structure

- Formation continue des éducateurs

Dans le cadre de la formation continue des éducateurs, des sessions de formation ont été organisées comme suit :

. Les 07 et 08 Juin au CDFAS d'Eaubonne - Thématique : L'entraînement des attaquants

. Les 07 et 08 Juin au CDFAS d'Eaubonne – Thématique : L'analyse vidéo

. Les 11 et 12 Juin au CDFAS d'Eaubonne – Les aspects athlétiques de l'entraînement

. Les 21 et 22 Juin au CDFAS d'Eaubonne – Le coaching

. Les 21 et 22 Juin au CDFAS d'Eaubonne – Procédés et pédagogie d'entraînement

* Le Programme de Performance Fédéral

Le Comité prend connaissance des actions de détectations/sélections :

- Pour la catégorie U14 F

. Rassemblement inter Ligues du 14 au 16 Juin 2018 à Reims (13 joueuses représentant 10 clubs)

Le Comité relève avec satisfaction que 10 joueuses franciliennes ont été identifiées à l'occasion de ce rassemblement.

- Pour la catégorie U14

. Rassemblement inter Ligues du 14 au 16 Juin 2018 à Reims (16 joueurs représentant 9 clubs)

Le Comité relève avec satisfaction que 8 joueurs franciliens ont été identifiés à l'occasion de ce rassemblement.

* Développement et animation des pratiques

. Finale Régionale U11 le Samedi 16 Juin 2018 sur les installations du FC MELUN

. Fillofoot Régional le Samedi 23 Juin 2018 à Morfondé

Le Comité prend connaissance de la répartition des participantes par District :

DISTRICTS	U9F-U11F	U13F	TOTAL
Seine-et-Marne	54	60	114
Yvelines	25	1	26
Essonne	10	5	15
Hauts de Seine	42	41	83
Seine Saint-Denis	24	37	61
Val de Marne	26	7	33
Val-d'Oise	60	50	110
TOTAL :	241	201	442

Comme la saison dernière, de très grandes disparités entre les Districts sont constatées, ce qui suscite un certain nombre d'interrogations.

Comme la saison dernière, M. MEURILLON précise qu'une large communication a été faite par le District des YVELINES ; à ce titre, il fait part de son incompréhension quant au faible nombre de participantes au niveau de son District.

M. THISSERANT évoque quant à lui la question de l'éloignement du site retenu.

* Offre de pratique pour les catégories U9 et U11

Il est préalablement rappelé qu'une évolution de l'offre de pratique pour les catégories U9 et U11 a été décidée, et ce, afin de proposer une pratique en adéquation avec les nouvelles attentes des clubs et des licenciés.

Le Comité relève que la quasi-totalité des Districts se sont d'ores et déjà organisés pour mettre en œuvre une nouvelle offre de pratique pour les catégories susvisées à compter de la prochaine saison.

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'Arbitrage :

Réunion Fin de saison

La réunion de fin de saison des arbitres au cours de laquelle un bilan de la saison a été effectué et les classements remis aux intéressés, est programmée le Mardi 26 Juin 2018 au Centre Culturel Jacques PREVERT à VILLEPARISIS.

300 arbitres et 25 observateurs sont invités à participer à cette réunion.

Résultats des arbitres aux différents concours fédéraux

Le Comité prend connaissance des résultats des arbitres franciliens aux différents concours fédéraux.

Sont nommés arbitres fédéraux pour la saison prochaine :

- . Fédéral 4 (National 2) : Clément FABRY et Vincent DUBOURDIEU
- . Fédéral Futsal 2 : William BATISTA
- . Fédérale Féminine 2 : Naïma KHETTOU
- . Jeune Arbitre de la Fédération : Maxime BOULANGER, Thomas BALLEREAU et Yohan TIBLE

Sont admis au niveau pratique, après avoir réussi le concours théorique cette saison :

- . Fédéral 4 : Lyes BOUKEROUI et Cyril DELL ANGELA
- . Fédéral Futsal 2 : Laurent CHABOT et Adrien CRUMOIS
- . Fédérale Féminine 2 : Siham BENMAHAMMED
- . Jeune Arbitre de la Fédération : Thomas VENANT CABASSET (Section Sportive Scolaire Filière Arbitrage de Meaux), Guillaume ROBIN et Lukas PUZILEWICZ.

PLANNINGS D'ACTIVITES SAISON 2018/2019

Planning général de la Ligue

Le Comité prend connaissance du planning des réunions et actions de la F.F.F. et de la Ligue pour la saison 2018/2019.

Le calendrier prévisionnel des réunions du Comité de Direction est fixé comme suit :

- . Le 20 Août 2018 ;
- . Le 17 Septembre 2018 ;
- . Le 1^{er} Octobre 2018 ;
- . Le 15 Octobre 2018 ;
- . Le 03 Décembre 2018 ;
- . Le 28 Janvier 2019 ;
- . Le 18 Mars 2019 ;
- . Le 29 Avril 2019 ;
- . Le 03 Juin 2019 ;
- . Le 24 Juin 2019.

Planning des actions de l'Equipe Technique Régionale

Le Comité prend connaissance du planning prévisionnel des actions techniques pour la saison 2018/2019 dans les domaines suivants :

- . Les réunions de coordination technique ;
- . Le parcours d'excellence sportive (détectations et sélections) ;
- . La formation initiale et continue des éducateurs ;
- . Le développement et l'animation des pratiques.

Planning des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage

Le Comité prend connaissance du planning prévisionnel des actions de la Commission Régionale de l'Arbitrage pour la saison 2018/2019 (formation continue des arbitres, réunions d'informations et tests physiques).

Enfin, il est rappelé à la Commission Régionale de l'Arbitrage que les engagements budgétaires nécessaires à l'organisation de ces actions doivent être présentés au Président préalablement à leur réalisation.

QUESTIONS DIVERSES

G. MATHIEU

. Dresse un bilan des Finales des Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF Loisirs et Football d'Entreprise et Critérium.

C. DELFORGE

. Informe le Comité que compte tenu de l'utilisation des bons de formation 2017/2018 (seulement 63% des bons utilisés), la Ligue va connaître une baisse de la somme allouée au titre de ces bons de formation la saison prochaine, étant précisé qu'à compter de la saison prochaine, ces bons pourront être utilisés pour les formations initiales à l'arbitrage et les formations de dirigeants.

. Adresse les remerciements du District du VAL-D'OISE pour le film réalisé par la Ligue sur les Finales des Coupes Départementales.

. Informe le Comité de l'ouverture, à la rentrée scolaire 2018/2019, d'une Section Sportive Arbitrage au lycée d'Enghien-les-Bains (8 élèves sont d'ores et déjà inscrits dans cette Section).

P. COUCHOUX

. Revient sur le déroulement de sa délégation à Cap Breton dans le cadre du Festival Foot U13 et souligne le très bon comportement des joueurs des deux équipes franciliennes qualifiées et de leurs parents.

JP MEURILLON

. Revient sur l'organisation des formations initiales à l'arbitrage sous l'égide de l'IR2F et s'interroge sur les conditions de mise en œuvre de ces formations au niveau des Districts franciliens ; il préconise notamment qu'une harmonisation des pratiques puisse être effectuée sur le territoire de la Ligue.

N. GAMMOUDI

. Revient sur la Journée Nationale des Débutants qui a eu lieu le Samedi 16 Juin 2018 à Aulnay-sous-Bois.

. Revient sur les Finales des Coupes Départementales qui se sont déroulées le Samedi 23 Juin 2018.

P. COLLOT

- . Revient sur premières les Finales des Coupes Départementales « fusionnées » et souligne le très bon état d'esprit qui y a régné, ce qui constitue une réelle satisfaction.
- . Revient sur son rendez-vous à la Préfecture de SEINE-ET-MARNE le 11 Juin dernier.
- . Sollicite une intervention de la Ligue pour l'installation au sein du District d'une deuxième visioconférence, outil indispensable pour l'organisation du District.

F. THISSERANT

- . Revient sur les Finales des Coupes Départementales.
- . Revient sur la Journée Nationale des Débutants qui s'est déroulée à Sainte-Geneviève (présence de 1 020 enfants représentant 177 équipes).

B. HIEGEL

- . Revient sur le déroulement de sa délégation à Cap Breton dans le cadre du Festival Foot U13 F et souligne le très bon comportement des joueuses des deux équipes franciliennes qualifiées et de leurs parents.

A. BOUAJAJ

- . Revient sur la situation d'un club du District de l'ESSONNE qui s'est vu infliger une amende de 500 € en raison du forfait de son équipe lors de la dernière journée du Critérium Départemental Seniors Féminines à 7.
- Après avoir relevé que dans cette épreuve, il n'y a ni accessions/relégations, de sorte que l'incidence d'un forfait sur la régularité de ladite épreuve est nulle, le Comité fait observer au District de l'ESSONNE que cette mesure n'a pas vocation à encourager le développement du Football Féminin.

B. FOUCHET

- . Donne lecture d'un extrait du procès-verbal du Comité de Direction du District des YVELINES du 02 Mai 2018 dans lequel il est relaté les débats intervenus lors de la réunion plénière du présent Comité du 19 Mars 2018, et relatifs à l'adoption du procès-verbal du Comité de Direction de la Ligue du 29 Janvier 2018.

Il rappelle, comme il l'a expliqué le jour J, que lors de cette réunion du 19 Mars 2018, il s'est abstenu au moment du vote de l'approbation du Comité de Direction du 29 Janvier 2018 en raison de son absence lors de cette dernière réunion.

Dès lors, il précise qu'il n'a en aucun cas cautionné la position de M. MEURILLON lors de la réunion plénière du Comité de Direction de la Ligue du 19 Mars 2018, et s'insurge contre les termes utilisés (pour relater sa position) dans le procès-verbal du Comité de Direction du District des YVELINES alors même que ledit procès-verbal détaille de manière très précise un certain nombre de points. Il demande donc au Président du District des YVELINES à ce qu'un rectificatif soit apporté audit procès-verbal et ce, afin de rétablir la vérité.

J. SANDJAK

- . Donne lecture des courriers de remerciements de clubs relatifs aux opérations menées par la Ligue.
- . Informe le Comité du déroulement, le 12 Septembre 2018 au siège de la F.F.F., d'une réunion des représentants des clubs nationaux.
- . Remercie pour les témoignages d'amitié qu'il a reçus suite à l'accident de son frère.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Ahmed BOUAJAJ